# Règlement d'ordre intérieur et modalités d'inscription

Centre d'Expression et de Créativité (CEC) maison de la culture de Tournai Saison 2025-2026

Les ateliers proposés sont des temps d'initiation et d'apprentissage, individuels et collectifs, de techniques et de savoir-être. Ils visent à favoriser l'expression, la créativité et la réflexion individuelle et collective.

Nous vous demandons d'être attentif-ves aux informations suivantes :

## Inscriptions et paiements

- L'inscription et le paiement se font prioritairement auprès de la billetterie de la Maison de la culture, pendant les horaires d'ouverture, ou par e-mail et virement.
- L'inscription est validée à la réception du paiement au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de l'atelier.
  (Un acompte de 50 euros valide la réservation au moment de l'inscription)
- Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel sur base d'un certificat médical attestant de l'incapacité à participer.

# Conditions générales

- 1. Si l'atelier est complet, une **liste d'attente** est mise en place. Vous serez informé·e en cas de désistement.
- 2. Le CEC se réserve le droit de modifier les **horaires**, les **lieux** ou de **remplacer les animateur·rices** si nécessaire.
- 3. Le CEC se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre d'inscrit·es est insuffisant. Dans ce cas, le remboursement est garanti.
- 4. Une **séance d'essai** est possible. En cas d'arrêt après cette première séance, un remboursement est envisageable. À partir de la **deuxième séance**, l'inscription est acquise.
- La Maison de la culture ne peut être tenue responsable en cas de vol, de dégradation d'une création, ou d'oubli d'objet, dans les locaux ou lors de déplacements.

## la maison de la culture de tournai

- 6. Merci de fournir à la billetterie les **coordonnées complètes** du de la participant e ainsi que d'une **personne de contact** (téléphone et/ou e-mail). Toute modification doit être signalée.
- 7. Si le·la participant·e dépend d'une **institution**, merci de nous en informer et de désigner une **personne référente**.
- 8. Conformément au **RGPD**, vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant :
  - billetterie@maisonculturetournai.com
  - **%** 069/25 30 80
  - Votre e-mail pourra être utilisé pour les communications liées aux activités de la maison de la culture, sans transmission à des tiers commerciaux.
- 9. Les **photos et vidéos** prises pendant les ateliers peuvent être utilisées par la Maison de la culture sur tous ses supports de communication (site, programmes, presse, réseaux...).
  - Les parents des participant·es mineur·es, ou les participant·es majeur·es, peuvent s'y opposer en complétant un **formulaire disponible à la billetterie** ou sur le site (rubrique : *Infos pratiques / Venir à un atelier*).
- 10. En cas d'accident, une déclaration est à remplir et à remettre à la billetterie.

## Calendrier des ateliers

Les ateliers suivent le calendrier scolaire :

• Début : octobre 2025

• Fin: mai 2026

Interruption : durant les congés scolaires et les jours fériés légaux.

Les dates précises sont indiquées au verso du billet d'inscription et sur le site internet de la Maison de la culture www.maisonculturetournai.com

Toute modification éventuelle vous sera communiquée par **téléphone** ou **e-mail**, sur base des **coordonnées fournies**.

La Maison de la culture ne peut être tenue responsable si ces coordonnées ne sont **pas à jour**.

## Périodes sans ateliers supplémentaires :

- Semaine du 15 décembre 2025 : pause exceptionnelle
- **Semaine du 11 mai 2026** : pas d'atelier (préparation des événements de fin de saison)

## la maison de la culture de tournai

## Temps forts de la saison :

• Semaine pyjama : semaine du 24 novembre 2025

→ Découverte des ateliers enfants du CEC, en famille (parents/enfants)

• Cabaret du CEC : vendredi 29 mai 2026

Fête des ateliers : samedi 30 mai 2026

→ Journée festive de clôture de saison avec représentations, expositions, inscriptions à la nouvelle programmation et moments de convivialité.

## Fonctionnement des ateliers

#### 12. Annulation de séance :

En cas d'absence de l'animateur·rice pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, imprévu, force majeure), la séance ne sera pas reportée ni remboursée.

## 13. Matériel pédagogique :

Un **kit de base** pourra être demandé par l'animateur.rice de l'atelier. Les participant·es seront informé·es à l'avance de son contenu.

#### 14. Cuissons en céramique :

Le nombre de cuissons est **limité**, afin de garantir le bon déroulement des ateliers, préserver les ressources et adopter une démarche **écologique**.

## 15. Respect du matériel et des locaux :

Merci de respecter le **matériel mis à disposition**. Chaque participant e est invité e à **utiliser les outils avec soin**.

Il est demandé de **remettre en place** les chaises, tables et petit matériel à la fin de chaque séance. Le **respect collectif** des espaces permet à chacun·e de bénéficier d'un cadre agréable.

# Participants mineur·es

- 16. Les parents sont tenu·es d'accompagner et récupérer leur(s) enfant(s) jusqu'à la salle, de les confier à l'animateur·rice, et de respecter les horaires.
- 17. Ils doivent s'assurer de la présence de l'animateur·rice avant de partir. Les salles ne sont pas des garderies.
- 18. La Maison de la culture ne peut être tenue responsable d'un accident survenu hors des horaires ou des espaces prévus.

## la maison de la culture de tournai

- 19. Pour les mineur·es autorisé·es à **venir ou partir seul·es**, l'animateur·rice et la maison de la culture doit être informé·e **au préalable**. La Maison décline toute responsabilité pour les trajets.
- 20. La Maison de la culture est **agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles** et peut délivrer une **attestation fiscale 281.86** pour la garde d'enfant, valable jusqu'aux **14 ans** (ou **21 ans en cas de handicap lourd**).
  - Cette attestation est à demander avant fin février de l'année suivant l'inscription, une fois le paiement effectué.

# **Engagement**

Je soussigne-e :
Nom :
Prénom :
Si parent d'un·e participant·e mineur·e :
Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Déclare avoir pris connaissance du <b>règlement d'ordre intérieur</b> et m'engage sur l'honneur à le respecter.
Date :